ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SÉFROU
CERCLE D'EL MENZEL
CAÏDAT IGHZRANE
COMMUNE IGHZRANE

AVIS D'ACHAT SUR BONS DE COMMANDE
N° 21/CI/2026

Le Président de la Commune d'Ighzrane, province de Séfrou, procède à l'achat sur bon de commande des prestations faisant l'objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Achat des produits de carrière.

Consistance de la prestation

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Sable	Fourniture et transport de sable.	Mètre cube	**80**	À l'issue de l'ouverture des devis et de leur classement automatique par ordre croissant des montants TTC, le soumissionnaire classé premier est tenu, avant l'envoi de l'invitation, de déposer au siège de la commune un cautionnement d'un montant de cinq cents (500) dirhams dans un délai de quarante-huit (48) heures. À défaut de dépôt du cautionnement dans le délai imparti, son offre sera automatiquement écartée. Le soumissionnaire classé immédiatement après lui sera alors tenu de déposer ledit cautionnement dans le même délai et selon les mêmes conditions. Cette procédure sera appliquée successivement aux soumissionnaires classés deuxième, troisième, quatrième et cinquième, jusqu'à la désignation de l'attributaire définitif.
2	Gravier	Fourniture et transport de gravier G1 et G2.	Mètre cube	**95**	

Lieu d'exécution : Siège de la Commune d'Ighzrane.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : Vingt (20) jours à compter du lendemain de la date de notification du bon de commande à l'attributaire.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 01/12/2026 à 14 h.

Lesdits devis sont déposés par voie électronique sur le portail des marchés publics, accessible à l'adresse : **www.marchespublics.gov.ma**

Le Président — Ighzrane, le 27/11/2026

Signature :

Mohammed MASSAIL

Commune IGHZRANE